

COLOMBIE

Date des élections: 26 février 1978

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral de la Colombie, le Congrès, comprend le Sénat et la Chambre des Représentants.

Le Sénat est, à l'heure actuelle, composé de 112 membres à raison de un pour chaque 200.000 habitants ou fraction supplémentaire de 100.000, sous réserve que chacun des 22 départements soit représenté par au moins 2 sénateurs.

La Chambre des Représentants est, à l'heure actuelle, formée de 199 membres à raison de un pour chaque 100.000 habitants ou fraction supplémentaire de 50.000, sous réserve que chaque département soit représenté par au moins 2 députés.

112 sénateurs et 199 représentants ont été élus avec un mandat de 4 ans lors des élections de 1978.

Système électoral

Sont électeurs, tous les citoyens colombiens, âgés de 18 ans, inscrits sur les registres électoraux de leur commune et qui jouissent de leurs droits civils et politiques. Les militaires en service actif et les membres de la police nationale ne peuvent cependant pas participer au scrutin.

L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles à la Chambre des Représentants, tous les électeurs âgés de 25 ans qui n'ont jamais été condamnés à des peines privatives de liberté pour un délit de droit commun.

Sont éligibles au Sénat, les électeurs âgés de 30 ans remplissant également cette dernière condition, colombiens de naissance et qui ont déjà exercé certaines hautes fonctions (Président ou vice-Président de la République, membre du Congrès, Ministre, chef d'une mission diplomatique, gouverneur d'un département, juge d'une cour supérieure, conseiller d'Etat, procureur général de la nation, contrôleur général de la République, professeur d'université durant cinq ans au moins) ou une profession libérale avec un titre universitaire.

Les membres de la Chambre des Représentants ainsi que les sénateurs sont élus, dans chaque circonscription, au scrutin de liste bloquée avec répartition proportionnelle des sièges. Chaque département est divisé en 22 circonscriptions; d'autres régions moins peuplées sont groupées pour constituer quatre circonscriptions.

Avec chaque sénateur ou représentant est élu un suppléant pour le remplacer en cas de démission ou décès éventuel en cours de législature.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Les élections législatives de 1978 ont coïncidé avec les élections municipales et les élections aux assemblées provinciales ainsi qu'avec les élections primaires pour désigner le candidat officiel du Parti libéral à la présidence. Les élections qui se sont déroulées sans incident notable ont été nettement remportées dans les deux Chambres par les Libéraux. Le Parti conservateur a consolidé sa deuxième position et le reste des sièges est revenu à une coalition de partis de gauche dont l'Union de l'Opposition nationale (UNO), l'Alliance populaire nationale (ANAPO) et le Mouvement libéral indépendant (MIL). Les élections ont été cependant marquées par l'abstention de 70% des électeurs. Les principaux thèmes de la campagne électorale étaient le chômage et l'inflation.

Il convient de souligner que lors de ces élections, les Libéraux et les Conservateurs ne se sont pas coalisés comme ils le faisaient depuis longtemps. En outre, deux fractions libérales ont présenté des listes de candidats dans toutes les circonscriptions, le chef de la fraction victorieuse devant être désigné comme candidat aux élections présidentielles.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Congrès

Nombre d'électeurs inscrits . . .	12.300.000 (environ)
Votants	4.000.000 (environ)

Formation politique	Nombre de sièges à la Chambre des Représentants	Nombre de sièges au Sénat
	109	62
	86	49
UNO - ANAPO - MIL	4	1
	199	112